

Ce registre est à remplir, dès que les lots constitués sont prêts à être commercialisés.
Pour une meilleure organisation, constituez une page par AOC et par Lot, y joindre l'analyse de mise en marché.

I- Pour le millésime en cours :

5 bis - REGISTRE DE SUIVI DES LOTS AVANT COMMERCIALISATION

Vins conditionnés sur l'exploitation (bouteille, bib, vrac particulier)

Date de constitution du lot et n° de lot ①	Dénomination du vin + Millésime ②	Volume ⑥	N° cuve pour bib et cubi ④	N° d'analyse et nom du laboratoire ⑤	Type de conditionnement	Date de conditionnement	CONDITIONNEMENT		Nom embouteilleur
							Nombre	Contenant	
01/03/2012 LO11C	SAUMUR BLANC 2012	60HL	C 3	456280212 LABO X					
					Bouteilles	10/03/2012	4000	0,75 L	BT X OU PROPRI
					BIB	15/03/2012	100	10 L	Propriété
		20HL (Facultatif)	B10	(Facultatif)	BIB	20/03/2012	100	10L	Propriété
					CUBI	01/04/2012	4	5L	Propriété
					Bouteilles	30/06/2012	1300	0,75 L	BT X OU PROPRI

Complétez tout d'abord les colonnes ① ② ③ ④ ⑤.

⑥ Inscrivez **toutes** les mises en bouteilles ; seulement la 1ère mise en BIB y est obligatoirement inscrite.

⑦ Lors de transfert, dans une cuve de capacité inférieure au cours de l'élevage, renseignez une nouvelle ligne pour le lot. Dans ce cas, il est facultatif de renseigner les colonnes "volume" et "n° du bulletin d'analyse".

⑧ Pour les mises CUBI, destinées à la vente en vrac pour les particuliers, la date de conditionnement = date de la 1ère vente

II-Assemblages de différents millésimes d'une même dénomination

5 bis - REGISTRE DE SUIVI DES LOTS AVANT COMMERCIALISATION

Vins conditionnés sur l'exploitation (bouteille, bib, vrac particulier)

Date de constitution du lot et n° de lot	Dénomination du vin + Millésime	Volume	N° cuve pour bib et cubi	N° d'analyse et nom du laboratoire	Type de conditionnement	Date de conditionnement	CONDITIONNEMENT		Nom embouteilleur
							Nombre	Contenant	
28/02/2011 LO1C ①	Saumur BLANC N-1 ②	10 HL	A1	123654321 LABO X ③					
01/03/2012 LO2C ①	Saumur BLANC N ②	60HL	B2	(Facultatif) ⑤					
01/03/2012 LO3C ④	Saumur BLANC ⑤	70HL ⑥	C 3	456280212 LABO X					
					Bouteilles	10/03/2012	4000	0,75 L	BT X OU PROPRI
					BIB	15/03/2012	100	10 L	Propriété

① Correspond au numéro de lot attribué lors de la constitution du lot. Pour les millésimes antérieurs (N-1, N-2, ...), reporter le numéro de lot attribué initialement (voir registre viticole du millésime correspondant).

② Pour une meilleure lisibilité, nous conseillons d'indiquer le millésime de chaque lot.

③ Facultatif, correspond au numéro du bulletin d'analyses effectuées lors de la constitution du lot.

④ Attribuez un nouveau numéro de lot à votre assemblage.

⑤ En cas d'utilisation de la mention facultative "millésime" sur vos étiquettes, respectez la réglementation étiquetage: millésime inscrit = au moins 85% du volume de l'assemblage (sauf primeurs).

⑥ Volume du nouveau lot.

REGISTRE DES ASSEMBLAGES DES VINS ENRICHIS ET DES VINS NON ENRICHIS DEPASSANT LE TAV MAXIMUM - PAGE 4

Lorsque vous réalisez des assemblages de vins enrichis et non enrichis, millésimes différents ou pas, il est nécessaire de compléter ce registre.

4 - REGISTRE DES ASSEMBLAGES DES VINS ENRICHIS ET DES VINS NON ENRICHIS DEPASSANT LE TAV MAXIMUM

DATE	AOC + Millésime ①	CUVES DE DEPART				CUVE(S) D'ARRIVEE		
		Numéro de cuve	Volume	TAV	Taux d'enrichissement	Numéro de cuve	Volume	TAV
01/03/2012	Saumur BLANC 2011	C 3	50 HL	13,2	Non Enrichi			
01/03/2012	Saumur BLANC 2012	C 6	10 HL	10,5	1°	C 4	60 HL	12,92 ②

① Il est conseillé d'ajouter le millésime systématiquement.

② Méthode de calcul TAV assemblage:
(Volume lot 1 X TAV 1) + (Volume lot 2 X TAV 2) + ...